

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2010

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, mardi le 8 juin 2010, à 19h05.

Sont présents les conseillères et conseillers : Carmen Caron, Nicole Drapeau, Marie Ségleski, Guy Alexandrovitch, Marc-André Leduc et Pierre Payer formant quorum sous la présidence du maire Christian Bélisle.

Le directeur général et secrétaire trésorier, Denis Jubinville, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

201006.182

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

- A. Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)**
 - 1. Adoption de l'ordre du jour
 - 2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai et de la séance ordinaire d'ajournement du 25 mai 2010
- B. Gestion financière (paiement des comptes, rapport budgétaire et virement de crédits)**
 - 1. Ajustements budgétaires
 - 2. Liste des comptes à payer
- C. Gestion administrative**
 - 1. Offre de service d'Amyot Gélinas – Guide de taxation des revenus municipaux
 - 2. Congrès de la FQM (Québec les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010)
 - 3. Remboursement d'une partie des frais d'inscription Camp de jour de Rivière-Rouge, été 2010
 - 4. Désignation de 2 personnes pour signature des documents à la SAAQ
- D. Contrat et appel d'offres**
- E. Avis de motion**
 - 1. Projet de règlement déléguant certains pouvoirs au directeur général et dispense de la lecture est demandée
 - 2. Projet de règlement relativement au programme de crédit de taxes dans le secteur industriel de la Municipalité de La Macaza, et dispense de la lecture est demandée
- F. Adoption des règlements**
- G. Sécurité publique**
- H. Transport routier (Travaux publics, voirie...)**
- I. Hygiène du milieu**
- J. Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 1. Mandat à nos conseillers juridiques, dossier infraction - 10, chemin des Bouleaux
 - 2. Mandat à Isabelle Labelle a.g. pour subdivision du parc industriel
- K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire...)**
- L. Divers**
 - 1. Demande d'aide financière pour Activités Loisirs – Camille Lavergne
 - 2. Demande d'aide financière pour Activités Loisirs – Gwendolyne Lavergne
 - 3. Acquisition d'un canon projecteur
 - 4. Âge d'Or, demande de commandite épiluchette de blé d'inde au mois d'août 2010
 - 5. CRE Laurentides – Forum régional sur les lacs 2010 (17 et 18 juin 2010 à Val- David)
 - 6. Loisirs Laurentides, renouvellement adhésion 2010-2011 (67.73\$)

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2010

Période de questions

M. Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par le conseiller Pierre Payer,
Appuyé par le conseiller Guy Alexandrovitch et résolu à l'unanimité,

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres présents.

ADOPTÉE

201006.183

ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 25 MAI 2010

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu et lu les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai 2010 et de la séance d'ajournement du 25 mai 2010.

Il est proposé par la conseillère Nicole Drapeau,
Appuyé par la conseillère Marie Ségleski et résolu à l'unanimité,

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai 2010 et de la séance d'ajournement du 25 mai 2010, soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE

201006.184

AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par la conseillère Marie Ségleski,
Appuyé par la conseillère Carmen Caron et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte le dépôt des transferts budgétaires préparé par le directeur général en date du 8 juin 2010, lesquels sont :

		Débit	Crédit
Urbanisme			
02 629-00-999	Autres	4 000 \$	
02-610-00-141	Salaires urbanisme		4 000 \$
TOTAL		4 000 \$	4 000 \$

ADOPTÉE

201006.185

LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2010

Il est proposé le conseiller Guy Alexandrovitch,
Appuyé par le conseiller Marc-André Leduc et résolu à l'unanimité,

Qu'après vérification des comptes par les membres du Conseil, la liste officielle des comptes soumise au 8 juin 2010 se détaille comme suit :

Disponibilité de crédit numéro 54:

Salaires : période du 2 au 29 mai 2010	32 283,60 \$
(chèques # 503345 à 503407 et chèque #3543	
Remises D.A.S. : (chèques # 3559 et 3561)	16 944,37 \$

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2010

Liste des comptes payés : (chèques # 3534 à 3542, 3544 à 3558, 3560, 3562 à 3571,)	181 552,24 \$
Liste des comptes à payer:	39 272,40 \$
Cartes de crédit	1 324,20 \$
TOTAL DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT # 54	271 376,81 \$

Chèques annulés : #2730 et 3513

Que ces comptes soient approuvés et payés.

Que des crédits sont disponibles aux postes budgétaires spécifiés sur chaque facture et/ou bon de commande, tel que certifié par le secrétaire-trésorier par la disponibilité de crédit numéro 54.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

201006.186

OFFRE DE SERVICE D'AMYOT GÉLINAS, CA – GUIDE DE TAXATION DES REVENUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que la municipalité est à la recherche de ressources professionnelles externes pour l'assister dans le cadre d'une étude de l'application des taxes à la consommation à l'égard des divers types de revenus municipaux;

CONSIDÉRANT qu'elle désire se régulariser afin de respecter ses obligations aux diverses lois applicables;

CONSIDÉRANT l'offre de service d'Amyot Gélinas, CA, relativement à un Guide de taxation des revenus municipaux;

Il est proposé par le conseiller Pierre Payer,
Appuyé par la conseillère Marie Ségleski et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de service d'Amyot Gélinas, CA, relativement à un Guide de taxation des revenus municipaux, selon les honoraires mentionnés dans leur offre de service qui comporte trois étapes.

Étape 1 : Analyse détaillée de l'application des taxes à la consommation des types de revenus municipaux généralement réalisés par l'ensemble des villes et municipalités (honoraires d'un montant forfaitaire de 1 500 \$).

Étape 2 : Personnalisation du guide de taxation des revenus municipaux en fonction des revenus spécifiques réalisés par la Municipalité (honoraires pouvant varier entre 1 000 \$ et 2 500 \$).

Étape 3 : Mise en pratique et recommandations (taux horaire 225 \$).

Les taxes, frais de déplacements et autres frais administratifs sont en sus.

De plus, que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité l'offre de service présentée par Amyot Gélinas, CA.

Le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des crédits disponibles au budget pour acquitter ladite dépense.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2010

201006.187 CONGRÈS DE LA FQM (Québec, les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010)

Il est proposé par le conseiller Marc-André Leduc,
Appuyé par le conseiller Pierre Payer et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire, le directeur général et les conseillers Carmen Caron et Guy Alexandrovitch à assister au congrès de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010 à Québec.

Que les frais d'inscription au coût de 540,00 \$ par personne, les frais d'hébergement, de repas et de transport soient payés par la municipalité, sur présentation des pièces justificatives, conformément à la résolution numéro 200601.021, politique de remboursement des dépenses.

De plus, conformément à la résolution numéro 200609.313, qu'un montant maximum de 100\$ par jour et par participant soit alloué pour les repas à tout élu municipal ou tout employé municipal dûment autorisé au préalable à assister aux différents congrès durant l'année.

Le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires 02 110 00 454, 02 130 00 454, 02 110 00 310 et 02 130 00 310 pour acquitter ladite dépense.

ADOPTÉE

201006.188 REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES FRAIS D'INSCRIPTION CAMP DE JOUR DE RIVIÈRE-ROUGE, ÉTÉ 2010

CONSIDÉRANT les frais engagés, par les parents de La Macaza, pour l'inscription de leur enfant au Camp de jour de Rivière-Rouge s'élèvent à 560 \$ pour le premier enfant;

CONSIDÉRANT leur demande de remboursement pour une partie des frais d'inscription;

Il est proposé par le conseiller Guy Alexandrovitch,
Appuyé par le conseiller Marc-André Leduc et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal autorise le remboursement partiel des frais d'inscription encourus par les parents au montant de 360 \$ pour le premier enfant, 400 \$ pour le deuxième et de 460 \$ pour le troisième et les suivants.

Le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des crédits disponibles au budget pour acquitter ladite dépense.

ADOPTÉE

201006.189 DÉSIGNATION DE DEUX PERSONNES POUR SIGNATURE DES DOCUMENTS À LA SAAQ

Il est proposé par la conseillère Carmen Caron,
Appuyé par la conseillère Nicole Drapeau et résolu à l'unanimité

Que le directeur général Denis Jubinville et/ou l'inspecteur municipal Sylvio Chénier soient autorisés à signer tous les documents relatifs à une transaction auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec pour et au nom de la Municipalité de La Macaza.

ADOPTÉE

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

Il n'y a aucun sujet à l'ordre du jour.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2010

AVIS DE MOTION

Avis de motion **RÈGLEMENT DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS AU DIRCTEUR GÉNÉRAL**

Avis de motion est donné par la conseillère Marie Ségleski qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption, un projet de règlement déléguant certains pouvoirs au directeur général et que dispense de la lecture soit faite.

Avis de motion **RÈGLEMENT RELATIVEMENT AU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Alexandrovitch qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption, un projet de règlement relativement au programme de crédit de taxes dans le secteur industriel de la Municipalité de La Macaza et que dispense de la lecture soit faite.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Il n'y a aucun sujet à l'ordre du jour

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a aucun sujet à l'ordre du jour

TRANSPORT ROUTIER (travaux publics, voirie...);

Il n'y a aucun sujet à l'ordre du jour

HYGIÈNE DU MILIEU

Il n'y a aucun sujet à l'ordre du jour

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

201006.190 **MANDAT À NOS CONSEILLERS JURIDIQUES GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASSOCIÉS – DOSSIER D'INFRACTION, 10 CHEMIN DES BOULEAUX – MATRICULE 1435-87-4070**

CONSIDÉRANT que la propriétaire du 10, chemin des Bouleaux n'a pas donné suite aux recommandations du service d'urbanisme;

Il est proposé par, la conseillère Carmen Caron,
Appuyé par le conseiller Marc-André Leduc et résolu à l'unanimité

De mandater nos conseillers juridiques, l'étude Godard Bélisle St-Jean et associés, d'entreprendre toutes les procédures judiciaires requises dans le dossier de la propriété située au 10, chemin des Bouleaux, matricule 1435-87-4070 – travaux dans la bande de protection riveraine, nuisances sur le terrain, construction dérogatoire (dalle de béton).

ADOPTÉE

201006.191 **MANDAT À ISABELLE LABELLE, a.g, POUR SUBDIVISION SUR PAPIER DU TERRAIN DU PARC INDUSTRIEL**

CONSIDÉRANT que des demandes d'informations concernant le parc industriel sont acheminées à la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'aucun document n'est disponible pour discuter de futurs emplacements d'édifices industriels;

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2010

CONSIDÉRANT que la municipalité désire créer de l'emploi et dynamiser son territoire;

Il est proposé par la conseillère Carmen Caron,
Appuyé par la conseillère Nicole Drapeau et résolu à l'unanimité

D'accorder un mandat de subdivision des terrains, sur papier, des parties de lots appartenant à la municipalité aux alentours du garage municipal et de l'aéroport pour une somme de 1 800 \$ plus les taxes.

Le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des crédits disponibles au budget pour acquitter ladite dépense.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE (Bibliothèque et centre communautaire)

Il n'y a aucun sujet à l'ordre du jour

DIVERS

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR ACTIVITÉS LOISIRS – CAMILLE LAVERGNE

Il est résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande d'aide financière faite par Camille Lavergne pour ses activités loisirs (patinage artistique) compte tenu que ces compétitions ne sont pas de niveau provincial ou international.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR ACTIVITÉS LOISIRS – GWENDOLYNE LAVERGNE

Il est résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande d'aide financière faite par Gwendolyne Lavergne pour ses activités loisirs (patinage artistique) compte tenu que ces compétitions ne sont pas de niveau provincial ou international.

201006.192 ACQUISITION D'UN CANON PROJECTEUR

Il est proposé par le conseiller Marc-André Leduc,
Appuyé par le conseiller Guy Alexandrovitch et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'un canon projecteur.

Le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des crédits disponibles au budget pour acquitter ladite dépense.

ADOPTÉE

201006.193 ÂGE D'OR, DEMANDE DE COMMANDITE POUR LEUR ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE AU MOIS D'AOÛT 2010

Il est proposé par le conseiller Guy Alexandrovitch,
Appuyé par la conseillère Marie Ségleski et résolu à l'unanimité

De défrayer le coût d'achat des poches de blé d'inde pour l'activité organisé par les Joyeux Aînés Macaziens dans le cadre de leur activité estival qui aura lieu au mois d'août 2010.

Le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des crédits disponibles au budget pour acquitter ladite dépense.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2010

201006.194 CRE LAURENTIDES – FORUM SUR LES LACS 2010 (17 ET 18 JUIN 2010 À VAL-DAVID)

Il est proposé par la conseillère Marie Ségleski,
Appuyé par le conseiller Pierre Payer et résolu à l'unanimité

D'autoriser le maire à assister à Forum régional sur les lacs qui se tiendra les 17 et 18 juin 2010 à Val-David et que les frais d'hébergement s'il y a lieu, de déplacements et de repas soient remboursés par la municipalité sur présentation des pièces justificatives conformément à la résolution 200601.021, politique de remboursement des dépenses.

ADOPTÉE

201006.195 LOISIRS LAURENTIDES, RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2010-2011

Il est proposé par le conseiller Pierre Payer,
Appuyé par le conseiller Marc-André Leduc et résolu à l'unanimité

De renouveler notre adhésion à Loisir Laurentides pour l'année 2010-2011 au coût de 67,73 \$ et que le maire soit le représentant de la municipalité au sein de cet organisme.

Le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des crédits disponibles au budget pour acquitter ladite dépense.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens présents à la période de questions.

201006.196 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie Ségleski,
Appuyé par la conseillère Carmen Caron et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h48.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, le maire n'a pas exercé son droit de vote.

LE MAIRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Christian Bélisle

Denis Jubinville